

**Ilot 104 - Ecole et jardin public  
Réunion-arpentage avec les habitants  
du 20 novembre 2010**

**Synthèse des échanges**

**Prochains rendez-vous : en décembre et janvier avec les copropriétés et l'ensemble des habitants**

**Participants :**

**40 habitants environ**

Madame Catherine Pilon, Adjointe à la maire, chargée de l'éducation et de l'enfance

Monsieur Bruno saunier, Adjoint à la maire, chargé de l'urbanisme

Représentants des services de la Ville : antenne de quartier, direction des bâtiments, direction de l'urbanisme et de l'habitat.

Madame Fabienne Vansteenkiste, Adjointe à la maire est excusée.

---

**Le jardin existant et la sécurité riverains**

**Demandes, observations ou questions des habitants**

Le jardin est très apprécié en journée par les parents et les enfants ou des adultes pour le repos. Mais il est souvent mal entretenu.

Il faut d'urgence la protection des limites des propriété, car il y a eu récemment des cambriolages.

Les voitures se garent de manière sauvage dans l'allée de l'entrée.

Il n'y a plus de gardien pour fermer le site, mais c'est indispensable compte tenu de certains usages nocturnes non désirables.

Il faut aussi empêcher l'accès par la rue Victor Hugo.

**Réponses des élus**

La clôture sera remise le plus rapidement possible et avec des horaires d'ouverture seulement en journée.

Nous allons examiner la sécurisation des propriétés concernées par des effractions en limite de terrain.

Le service des espaces verts de la Ville ne peut pas toujours être disponible sur ce jardin. Toutefois, lors de cet arpentage nous observons que le jardin est entretenu. Nous veilleront à ce que cela se poursuive.

**Le jardin futur et la protection des arbres**

**Demandes, observations ou questions des habitants**

Il faut protéger les arbres existants.

Est ce que l'espace boisé classé est supprimé ?

**Réponses des élus**

Les arbres seront protégés et maintenus. La plupart sur l'emprise du jardin public et de la cour d'école.

Le PLU prévoit un espace paysager, outil réglementaire de préservation des espaces plantés plus adapté au milieu urbain, que l'espace boisé classé qui ne permet aucun aménagement (forêt).

Les aménagements seront réfléchis avec le service des espaces verts et le futur paysagiste. Les habitants y seront associés.

**Le projet et la sécurité des habitants et des enfants**

**Demandes, observations ou questions des habitants**

Il faudra la protection des limites des propriété, notamment contre les cambriolages et les effractions

La circulation avec la dépose des enfants par de nombreux parents sera problématique. Il faudra des protections.

### Réponses des élus

A travailler ensemble : Usages et aménagements concernant les horaires d'ouverture, les cheminements et la protection des abords.

Dans le cadre des aménagements, les clôtures et franges le long des limites des propriétés seront soigneusement étudiées avec le futur architecte et son paysagiste.

La Ville envisage choisir un bureau d'études spécialisé pour organiser la circulation et le stationnement devant l'école. Les voitures ne rentreront pas dans le jardin.

### **Les projets pour ce secteur**

#### Demandes, observations ou questions des habitants

Qu'est ce qu'il était prévu auparavant ?

Quel est le devenir des locataires du 35-37 rue Victor Hugo ?

#### Réponses des élus

Nous vous communiquerons les éléments de projets et de programmes d'origine.

Les projets rue Victor Hugo ne sont pas encore définis. Seule la parcelle avançant dans le jardin public est en négociation, sur la base d'échange de terrain pour un aménagement cohérent des espaces extérieurs du projet.

### **Le programme de l'école et le fonctionnement des écoles**

9 classes de maternelles et 15 classes de primaires

#### Demandes, observations ou questions des habitants

Choqués par la dimension du programme.

On pourrait faire un plus petit programme. Peut-t on réduire celui-ci ?

#### Réponses des élus

C'est une taille habituelle en milieu urbain. Plusieurs classes par niveaux permettent une souplesse pédagogique.

La programmation scolaire est de la compétence de la Ville. Les besoins scolaires sont évalués à l'échelle de la ville et des quartiers.

C'est pourquoi les programmes scolaires ne peuvent pas se discuter avec seulement les riverains d'un site choisi.

Proposition de visiter ensemble des écoles de ce type de programme.

Une référence : l'école Louise Michel dans le bas Montreuil.

### **Déroulement du chantier futur**

#### Demandes, observations ou questions des habitants

Y aura t-il des grues ?

#### Réponses des élus

C'est un chantier pour réaliser seulement deux étages. Nous en reparlerons avec l'équipe d'architectes qui sera retenue.

### **Le choix du site pour l'école**

#### Demandes, observations ou questions des habitants

Pourquoi le projet d'école ne se fait pas sur la friche AUDAX ?

#### Réponses des élus

La friche Audax fait l'objet d'un procès en cours de cassation, la pollution des sols sera à traiter ensuite avant toute construction.

Ce contentieux peut durer plusieurs années et le projet d'école est urgent.

En effet les enfants qui ont besoin de cette école sont déjà là compte tenu de l'évolution de la natalité, depuis plusieurs années à Montreuil (et dans le département) et des récentes opérations déjà réalisées.

**Habitants et élus sont d'accord pour se revoir lors d'une réunion collective après les rencontres spécifiques par copropriété.**

**Documents demandés : carte scolaire, ancien projet**

**Les compte rendu et les plans seront mis sur le site et diffusés aux habitants de l'îlot.**